DEPARTEMENT DE L'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

Le vingt-quatre janvier deux mille dix-sept à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Madame Anne JERUSALEM.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

Etaient présents: Aisy-Sur-Armançon: M. BURGRAF Roland, Ancy-Le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, Mme ROYER Maryse, Ancy-Le-Libre: Mme BURGEVIN Véronique, Argentenay: Mme TRONEL Catherine, Argenteuil-Sur-Armançon: M. MACKAIE Michel, Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Baon: M. CHARREAU Philippe, Bernouil: M. PICARD Bruno, Chassignelles: Mme JERUSALEM Anne, Cheney: M. BOLLENOT Jean-Louis, Collan: M. GOBOIS Francis, Cruzy-Le-Châtel: M. DURAND Thierry, Cry-Sur-Armançon: M. DE PINHO José, Dyé: M. DURAND Olivier, Epineuil: Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle: M. CAILLIET Jean-Bernard, Mme CONVERSAT Pierrette, M. GOVIN Gérard, Fulvy: M. HERBERT Robert, July: M. FLEURY François, Junay: M. PROT Dominique, Lézinnes: M. GALAUD Jean-Claude, M. MOULINIER Laurent, Mélisey: M. BOUCHARD Michel, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Nuits-Sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Pacy-Sur-Armançon: M. GOUX Jean-Luc, Perrigny-Sur-Armançon: M. COQUILLE Eric, Pinelles: M. ZANCONATO Eric, Roffey: M. GAUTHERON Rémi, Rugny: M. NEVEUX Jacky, Saint-Martin-Sur-Armançon: M. MLYNARCZYK André, Sennevoy-Le-Bas: M. GILBERT Jacques, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Serrigny: Mme THOMAS Nadine, Stigny: M. BAYOL Jacques, Tanlay: Mme PICOCHE Elisabeth, Thorey: M. NICOLLE Régis, Tissey: M. LEVOY Thomas, Tonnerre: Mme AGUILAR Dominique, Mme BOIX Anne-Marie, M. GOURDIN Jean-Pierre, M. HARDY Raymond, M. ROBERT Christian, M. SERIN Mickail, Trichey: Mme GRIFFON Delphine, Tronchoy: M. TRIBUT Jacques, Vézannes: M. LHOMME Régis, Villiers-Les-Hauts: M. BERCIER Jacques, Vireaux: M. PONSARD José, Viviers: M. PORTIER Virgile.

Nombre de conseillers :

En exercice: 75

<u>Excusés</u>: Gigny: M. REMY Georges, Gland: Mme NEYENS Sandrine, Ravières: M. HELOIRE Nicolas, M. LETIENNE Bruno Tonnerre: M. CLEMENT Bernard, Mme GOUMAZ Delphine, Vézinnes:

Présents: 53
Absent(s): 7
Pouvoir(s): 15
Votants: 68

Mme BORGHI Micheline.

Excusés ayant donné pouvoir: Dannemoine: M. KLOËTZLEN Eric, Quincerot: M. BETHOUART Serge, Sambourg: M. PARIS Stéphane, Tanlay: M. BOUILHAC Jean-Pierre, M. BOURNIER Edmond, Tonnerre: Mme BERRY Véronique, Mme COELHO Caroline, Mme DOUSSEAUX Jacqueline, Mme DUFIT Sophie, Mme LAPERT Justine, M. LENOIR Pascal, M. ORTEGA Olivier, M. RENOUARD

Délibération n° 04-2017

Secrétaire de séance : M. GAUTHERON Rémi

Claude, Villon: M. BAUDOIN Didier, Yrouerre: M. PIANON Maurice.

Date de convocation: 17 janvier 2017

Objet:

PROSPECTIVE, SERVICES A LA PERSONNE, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Désignation

Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) de l'Yonne Madame la présidente informe l'assemblée que le Conseil Départemental de l'Yonne (CD 89) a sollicité, par courrier en date du 17 août 2016, la Communauté de Communes "Le Tonnerrois en Bourgogne" (CCLTB) afin de connaître sa position quant à la mise en place d'une conférence des financeurs intéressés par la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (ou CFPPA).

Par courrier du 29 août 2016, la CCLTB confirmait son soutien de principe à cette démarche et remerciait le CD 89 de la tenir informée de la progression des travaux de cette instance.

Considérant le projet d'arrêté départemental n° CFPPA/2016-001 relatif à la composition de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) et la demande de désignation d'un titulaire et d'un suppléant formulée par le CD89,

Considérant les objectifs de la CFPPA ainsi que les caractéristiques sociales et démographiques de la population du Tonnerrois en Bourgogne,

Madame la présidente propose, après avoir recueilli l'avis du bureau communautaire du 10 janvier 2017, de nommer Messieurs Jean-Bernard CAILLIET et Monsieur Dominique PROT, respectivement titulaire et suppléant, afin de représenter la CCLTB au sein de la CFPPA.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

089-200039642-20170124-04-2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/01/2017 Publication : 01/02/2017 Après en avoir appelé aux candidatures, et à l'issue d'un vote,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire	68	pour
	0	contre
	0	abstention

DESIGNE Messieurs Jean-Bernard CAILLIET et Dominique PROT, respectivement titulaire et suppléant, pour représenter la CCLTB au sein de la CFPPA,

DONNE tous pouvoirs à Messieurs Jean-Bernard CAILLIET et Dominique PROT pour prendre les décisions au nom de la CCLTB lors des instances de la CFPPA.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits. Pour copie conforme.

La présidente,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

089-200039642-20170124-04-2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/01/2017 Publication : 01/02/2017